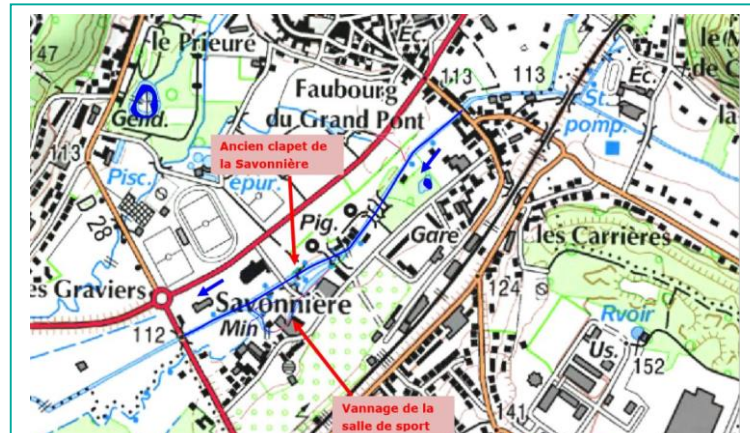


## Restauration de la continuité écologique sur la Drouette, à Epernon (28)

Situé sur le bassin versant de la Drouette en Eure-et-Loir, l'ancien moulin de la Savonnière à Epernon a cessé son activité (production de farine) vers 1985 avant d'être détruit en 2013. Le complexe sportif communal des Grands Moulins a ensuite été construit en son lieu et place. L'ancien vannage de la Savonnière permettait d'alimenter un bief dont l'usage et l'entretien ont été abandonnés durant de nombreuses années. Dans ce contexte, et suite à l'abrogation du droit d'eau de l'ouvrage communal en 2020, le SMDVA a alors étudié la faisabilité d'un aménagement adapté et durable permettant de restaurer la continuité écologique au droit du site.

Dès l'été 2023, le Syndicat a engagé d'importants travaux de renaturation de la Drouette avec l'appui de la FDPPMA 28 (via un conventionnement de délégation de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre).



Carte de localisation des travaux à Epernon (28)

**Maîtrise d'ouvrage :** Syndicat Mixte de la Drouette, de la Voise et de leurs Affluents (SMDVA) ; Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique d'Eure-et-Loir (FDPPMA 28).

### Entreprises partenaires :

- Etude de faisabilité
  - SOGETI Ingénierie Infra.
- Travaux
  - Du Jardin au Paysage (Abattage)
  - TP28 (Démantèlement du clapet)
  - Chesnel Travaux Publics (Démolition, terrassement et aménagements)

**Période de réalisation et durée des travaux :** du 01/07/2023 au 31/07/2023.

### Objectifs des travaux effectués :

- Redonner une dynamique naturelle au cours d'eau
- Rétablir la circulation des poissons et des sédiments
- Limiter les problèmes de déstabilisation et d'érosion des berges
- Diminuer localement le risque inondation
- Valoriser l'aspect paysager du site



Photo avant travaux



Photo après travaux

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur [www.tmr-lathus.fr](http://www.tmr-lathus.fr)

Frais d'étude de faisabilité : 24 600 € TTC

Coût des travaux : 86 432 € TTC

Intervention	Coût
Abattage	5880 € TTC
Démantèlement du clapet	6432 € TTC
Démolition, terrassement et aménagements	74 120 € TTC

### Financement du projet :

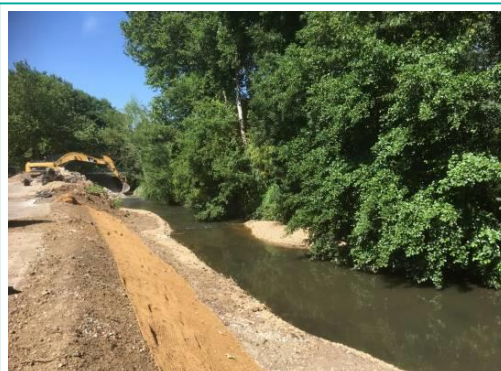
- Etude de faisabilité :
  - 80 % Agence de l'eau Seine-Normandie.
  - 20 % SMDVA.
- Travaux :
  - 80% Agence de l'eau Seine-Normandie.
  - 20% Conseil Départemental 28.

### Descriptif technique des travaux réalisés :

- Effacement total de l'ancien ouvrage et dérasement des chutes résiduelles
- Suppression de la passerelle et des murs bajoyers de l'ancien clapet
- Reprofilage des berges en pente douce et reprise en génie végétal
- Recharge granulométrique et mise en place de banquettes en alternance
- Aménagement d'un sentier pédestre (maintien d'usage)
- Plantations d'arbres et d'arbustes adaptés au maintien des berges



Dérasement de l'ouvrage



Reprofilage de la berge en pente douce



Aménagement de l'accès au public

### Informations sur les aspects administratifs :

Les travaux ont été réalisés dans le cadre du Programme pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE) du bassin versant de la Drouette. Ils sont situés sur la masse d'eau FRHR247 « Drouette amont ». L'arrêté N° DDT-SGREB-GEMAPRIN 2020-11/2 relatif à ce projet et qui justifie ces travaux a été signé le 24 novembre 2020.

Grâce à l'accompagnement de la FDPPMA 28 dans ce projet, et via la délégation de MOA, le Syndicat a ainsi pu s'affranchir d'un dépôt de demande de DIG : seul un dossier Loi sur l'eau a été instruit par les services de l'Etat (régime déclaratif – Rubrique 3.3.5.0).

### Informations complémentaires sur la prestation :

Dans une optique de communication, un panneau pédagogique a été installé aux abords communaux du cours d'eau. Une vidéo descriptive des travaux a également été réalisée par le Syndicat. Celle-ci est consultable sur le site internet du SMDVA : <https://www.smdva.fr/>

### Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :

La continuité écologique est aujourd'hui restaurée sur le site et l'usage de l'accès au grand public a été maintenu.

## Répertoire d'exemples

L'emprise des travaux étant située dans un périmètre SPR (Site Patrimonial Remarquable), le Syndicat a dû obtenir au préalable l'accord de l'UDAP pour mener à bien ce projet. Les travaux ont été autorisés sous réserve de conserver et valoriser les pierres de taille associées aux vestiges de l'ancien ouvrage hydraulique. Dans une optique d'intérêt patrimonial, les pierres de taille ont alors été réutilisées pour restructurer l'ancien déversoir situé en rive droite du cours d'eau, à proximité immédiate.

Suite à ces travaux RCE, le risque inondation a été réduit localement.

**Suivi mis en place :** Un suivi piscicole est en cours : une pêche électrique « avant travaux » a été effectuée avec l'aide de la FDPPMA 28. Les prochains inventaires piscicoles sont prévus à n+3 et n+5.

**Documents disponibles sur demande :** Le CCTP des travaux de renaturation est disponible si besoin, pour consultation.

**Commentaire :** Ces travaux concilient restauration des fonctionnalités naturelles du cours d'eau, continuité écologique, conservation/valorisation du patrimoine naturel et architectural, ainsi que maintien des usages du site.

### Contacts pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Mathieu DEVILLE, Responsable technique - 06.49.70.88.32 - [responsabletechnique@smdva.fr](mailto:responsabletechnique@smdva.fr)

TMR : Lucie OULD-YAHOU, Technicienne rivières - 06.42.05.66.97 - [technicien@smdva.fr](mailto:technicien@smdva.fr)

Présidente du Syndicat : Mme Jacqueline DEVINCK - 22 rue Gustave Eiffel - 78120 Rambouillet